

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	15

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 5 mars à 11h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 24 février 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Mallka BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Evelynne CARON (suppléante de M. ENGRAND), Brigitte HAVART (suppléante de M. PERALDI), Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Eloi BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Bernard HENON, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Olivier MAJEWICZ.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Yves ENGRAND (suppléé par Mme CARON), Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Guillaume LOEUILLEUX, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme BOUAZZI), Antoine PERALDI (suppléé par Mme HAVART), Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mallka BOUAZZI

F3-03-2026 : MARCHÉ D'ENLEVEMENT, DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (D.D.S.) ISSUS DES DÉCHÈTERIES DU SEVADEC (HORS PÉRIMÈTRE ECODDS) – AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, par délibération en date du 7 mars 2025, le Comité Syndical a décidé de lancer un appel d'offres ouvert concernant l'enlèvement, le transport et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques issus des déchèteries du SEVADEC (hors périmètre EcoDDS) conformément aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises :

- le 2 février 2026 pour l'ouverture des plis,
- le 10 février 2026 pour l'attribution du marché.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de cette dernière séance, a attribué le marché à :

ATTRIBUTAIRE : CHIMIREC NOREC

MONTANT : 1 975,00 € H.T la tonne pour le flux « Acides »,
2 413,40 € H.T. la tonne pour le flux « Aérosols »,
1 975,00 € H.T. la tonne pour le flux « Bases »,
4 273,50 € H.T. la tonne pour le flux « Combustibles »,
880,00 € H.T. la tonne pour le flux « Emballages vides souillés »,
319,00 € H.T. la tonne pour le flux « Filtres à huile »,
800,00 € H.T. la tonne pour le flux « Pâteux »,
3 630,00 € H.T. la tonne pour le flux « Phytosanitaires »,
660,00 € H.T. la tonne pour le flux « Produits liquides / Solvants ».

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 19 février 2026, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché destiné à l'enlèvement, au transport et au traitement des Déchets Diffus Spécifiques issus des déchèteries du SEVADEC (hors périmètre EcoDDS),
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, mandater et ordonnancer les dépenses dudit marché. Les crédits sont inscrits au budget 2026 au compte 611.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC

BP 20

62101 CALAIS CEDEX

